



## JUSTIFICATIF DE PARUTION

INSERTION SUR  
lejournaltoulousain.fr  
du 02/09/2021

CERTIFICAT  
SI-2021-08-31-0014

Nous soussignés, le Journal Toulousain, journal d'annonces légales et judiciaires, habilité sur le département de la Haute-Garonne, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-contre :



## CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé à TOULOUSE en date du 17 août 2021, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT TOULOUSE le 27 août 2021, Dossier 2021 00030272, Référence 3104P61 2021 A 05515,

**La Société BOWLING DU CHATEAU ROUSSILLON**, Société par Actions Simplifiée au capital de 61.100 €, ayant son siège social Impasse Louise Labé à TOULOUSE (31400), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 950 015 750,

A cédé à la Société **BOWLING CENTER 31**, Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 €, ayant son siège social 108 Bis Avenue des Minimes à TOULOUSE (31200), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 900 502 048,

Un fonds de commerce de Bar Bowling Restaurant sis et exploité 108 Bis Avenue des Minimes à TOULOUSE (31200), connu sous l'enseigne BOWLING CENTER, avec tous les éléments le composant et nécessaires à son exploitation.

Moyennant le prix de 179.600 €

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er septembre 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, chez **Maitre Kiêt NGUYEN**, Avocat, 61 rue de la Pomme à TOULOUSE (31000), où domicile a été élu à cet effet.

**Pour insertion.**

